

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU
CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION
DU VENDREDI 20 MARS 2026**

Réuni sous la présidence de Madame Yvette RUAZ dans un premier temps, puis sous la présidence de Madame Nathalie LALLIER, Maire, dans un second temps.

Secrétaire de séance : Carole OUVRARD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DEL-2026-007 : PROCEDE à l'élection du Maire par vote au scrutin secret. Madame Nathalie LALLIER est élue à la majorité absolue.

DEL-2026-008 : FIXE par 28 voix pour et 1 voix contre, à huit, le nombre des Adjoints au Maire autorisés à siéger au Conseil Municipal.

DEL-2026-009 : PROCEDE à l'élection des huit Adjoints au Maire, au scrutin de liste à la majorité absolue, ainsi qu'il suit :

- 1^{er} Maire- Adjoint : Monsieur Fabrice WARGNIER.
- 2^{ème} Maire-Adjoint : Madame Caroline DELAVEAU-PIERACCI.
- 3^{ème} Maire-Adjoint : Monsieur Ugo CAPOCCI.
- 4^{ème} Maire-Adjoint : Madame Françoise DODDI-POUYET.
- 5^{ème} Maire-Adjoint : Monsieur Fouad IDHAMMOU.
- 6^{ème} Maire-Adjoint : Madame Léa BELLARD.
- 7^{ème} Maire-Adjoint : Monsieur Alain COQUERAY.
- 8^{ème} Maire-Adjoint : Madame Catherine REYT.

DEL-2026-010 : DONNE lecture et **PREND ACTE** de la charte de l' élu local.

DEL-2026-011 : FIXE à l'unanimité le nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial, le maintien du paritarisme numérique et **DECIDE** le recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements.